



Champeaux, le 10 Juin 2006

Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne

## RECOURS GRACIEUX

Monsieur le Préfet,

J'ai bien reçu votre lettre et vous en remercie.

Il est vrai que si le Maire est bien le responsable – sans doute pas le seul – de l'état de la collégiale, vous êtes bien le responsable de la décision de fermeture, de son occurrence, de son étendue et de son application. Vous en avez décidé la date et l'heure malgré et sans doute même à cause de l'imminence de notre festival.

C'est peu de dire comme vous le faites que le festival est « compromis ». Vous l'avez annulé vous-même, en pleine connaissance de cause, d'un trait de plume.

J'ai bien conscience que vous n'avez pas le droit de prendre de risque et que vous pensez avoir fait ce que vous deviez faire.

Je ne conteste pas ces droits et ces devoirs mais leur application.

Comme le montre le rapport de l'expert dont l'objectivité est incontestable puisqu'il montre bien – et mieux que d'autres – les dangers réels liés à la structure, il n'est pas nécessaire de condamner entièrement la collégiale. Il suffirait d'empêcher le passage du public aux endroits dangereux.

Rien de plus simple à mettre en œuvre.

Nous avons pour notre part avec l'affectataire et avec l'accord du maire (à nos frais) mis aux normes la porte de secours située à l'emplacement de l'ancienne chaufferie.

D'autre part, il n'y a pas d'installation électrique qui ne soit pas aux normes car il n'y a rien qu'un tableau d'arrivée avec 2 prises. Les fils temporaires étaient bien temporaires et ont été enlevés.

Pour le Festival, nous n'avons besoin que de 2 fils passant dans les combles pour alimenter 2 paires de projecteurs. Rien donc au niveau du public. Rien de bien difficile à mettre en œuvre conformément aux normes. Rien de bien difficile à contrôler dans un court délai.

Je rappelle que vous nous mettez dans une situation qui, vu les frais déjà engagés, risque de condamner l'existence même du festival. Je vous joins, ci-dessous, une note à ce sujet.

Aussi je vous demande de bien vouloir revenir partiellement sur votre décision en l'aménageant d'une ouverture partielle et ce non pas seulement pour la durée du festival mais aussi pour la suite pour que l'exercice du culte ne soit pas trop longtemps interrompu à Champeaux. Pour les paroissiens de Champeaux - dont je suis - peu leur suffit que vous ayez « averti » notre Evêque ; cela ne leur rend pas leur lieu de culte et cela ne rend pas juste votre décision.

Si il n'y a personne pour féliciter le maire dans ce dossier, il n'y a personne, non plus qui ne soit choqué par votre décision, que ce soit dans Champeaux, dans la région et au-delà....

Si j'ai parlé de « manipulation » je ne pensais pas vous offenser. Nous sommes tous « manipulés » par les informations que nous recevons et j'ai quelques raisons de me méfier de votre « informateur » en chef, je veux parler de notre « cher » architecte.